

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Syndical du Jeudi 23 Février 2023

" Association Foncière Pastorale " Salle des Associations du Bourget 20h00.

Présents : Maryline Duval, Didier Buisson, Daniel Parmier, Pascale Buisson, Lazier Raymond, Alain buisson, Jean Louis Bermond, Margueron Guy, Bruno Buisson, Pierre Margueron, Georges Lozat, Dominique Ernaga

Présent également en début de séance : Alexandra Kierski invitée

Procurations : Margueron Guy à Raymond Lazier Danielle Buisson à Maryline Duval.

**Avant de commencer la séance, nous avons une pensée pour Jacky Bellissand pour son implication dans le bureau de l'AFP.**

UN point est mis en plus de l'ordre du jour pour le sujet de Mme Ratel Suzanne.

1- Point Ferme des arcosses :

Alexandra Kierski nous annonce la mise vente de sa ferme suite à un problème de santé. Effectivement c'est avec beaucoup de regret qu'Alexandra et sa famille ont mis en vente leur ferme. A ce jour trois couples ont été retenus dont un que Alexandra présente qui reste dans le même esprit de travail et gestion, par la famille Kierski, la vente devrait avoir lieu courant juin au plutôt. Alexandra remercie le conseil syndical pour leur implication dans ce beau projet. Le conseil syndical est abasourdi par cette triste nouvelle, nous sommes tous conscient qu'Alexandra et sa famille ont fait le plus dur (Bâtiment, production, vente à la ferme etc. ...) ...Nous souhaitons à Alexandra de retrouver sa santé pour la suite le Conseil syndical fait confiance à la famille Kierski pour le choix du repreneur. Lorsque que le nouvel acquéreur sera retenu Alexandra le présentera au conseil syndical.

2- Contrat de Location du GAEC des Couleurs (changement de nom et de surface) : Jean Louis Favre a cédé ses parts à sa fille Pauline Favre qui exploitera la zone sur Amodon et Provarel comme le faisait son papa qui devient son salarié. Le contrat portera le nom de Favre Pauline et nous verrons avec elle pour les l'ajustement des surfaces.

3- Point Activité Gilles Mestrallet

L'AFP va inviter Mr Mestrallet afin de faire un point sur les zones situées dans le périmètre de l'AFP au Villeret. Un courrier lui a été transmis avec l'intention de lui expliquer comment le conseil syndical de l'AFP voit la gestion des terres dans cette zone

4- Projet de bande transporteuse de TELT sur la zone de l'illaz

TELT a un projet de bande transporteuse qui devrait survoler la zone de l'ILLAZ dans le périmètre de l'AFP et demande à l'AFP l'autorisation de survol et d'implantation de pylônes support. Une réunion s'est tenue le 16 Janvier avec M Brunet Christophe de TELT (direction procédures, accord et concertation) et quelques membres de l'AFP disponible le jour. M Brunet venu avec un document croquis nous présenté le projet de cette bande transporteuse, avec deux plans. Il nous informe ce même jour que M le Maire de Modane a donné un avis favorable pour l'implantation des pylônes sur les parcelles de l'illaz qui appartiennent à la commune. A savoir également que si l'AFP est contre

ce projet le plan B donne comme projet de faire passer la bande transporteuse au-dessus de la base de vie de TELT et le complexe industriel de Doppelmayr. TELT semble très pressé de réaliser ces travaux puisque M Brunet nous annonce une commande pour 2023 pour une installation en 2024.

En pièce jointe le document transmis à l'AFP par M Brunet

Aujourd'hui à la demande de la Présidente Le conseil syndical vote et se prononce contre le projet à l'unanimité et se prononce défavorable pour la mise en place d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour évoquer le sujet avant celle prévue comme chaque année à l'automne. Ce projet sera présenté et à l'Assemblée générale à l'automne. Mme La présidente s'offusque puisqu'il n'est présenté aucune étude environnementale et d'impact sur la population environnante.

### **Départ de Dominique Ernaga**

#### 5- Surfaces Supplémentaires demandées par Nathalie Choiseau :

A ce jour Nathalie exploite 57 hectares, elle souhaite des surfaces supplémentaires comme « pré de four, Jardelly et la combe. Cette demande répond aux années de sécheresse successive et pour les années à venir. Après avoir débattu, non sans peine, Mme la Présidente demande de trancher une bonne fois pour toute et les membres présents décident d'attribuer le « pré de four » à Nathalie qui se trouve dans la continuité de ses surfaces actuelles. Maryline rappelle que les exploitants installés sur le village restent prioritaires pour les zones en espérant que cette décision ne sera pénalisable pour son exploitation.

#### 6- Noémie Charrier : Depuis deux ans nous avons entretenu des réunions pour définir les besoins de Noémie, mais surtout suite à l'abandon de Kierski Alexandra de prendre à son compte des vaches en pensions pour les trois zones citées ci-dessus, nous avons fait appel à Noémie pour qu'elle puisse avoir le temps de trouver l'éleveur susceptible d'accepter une pension pour une courte durée. Suite à deux années de ballottage pour Noémie, les membres présents se disent favorable pour que Noémie obtienne un contrat de location pour les zones de

7- Mme Ratel Suzanne a fait la demande de retrait de la parcelle 1756 section C du rocher des amoureux. Le conseil Syndical est défavorable à cette demande.

#### 8- Divers :

9- La séance a été levée à 22h